

Compte rendu - Comité Directeur Lans en L'air

Date : 09 février 2026

Lieu : Maison des associations - Lans en Vercors

Participants : Marie Kouklevsky, Sébastien Chevrier, Johann Moreau, Gaël Coutanson, Paul Costa, Simon Emonin, Thibaut Roussillat, Jean Pierre Borel, Steeve Rozand

Invité : Patrice

1. Organisation des stages

Malgré un engouement modéré pour les stages les années précédentes, le club souhaite maintenir une offre afin d'accompagner les pilotes à tous les niveaux. Un sondage sera lancé afin d'estimer le taux de participation pour les stages suivants :

- SIV avec une école locale d'Annecy (automne)
- Préparation mentale
- Stages pilotage / thermique avec Alto
- Séjour / Voyage

Le sondage indiquera un ordre de grandeur du tarif ainsi que la période envisagée, en fonction des disponibilités des organismes. À l'issue du sondage, le comité décidera : soit d'organiser des sessions réservées au club ou de définir une aide à la participation.

Par ailleurs, une inscription via HelloAsso sera ouverte pour le stage Cross avec Prévol, afin de sécuriser les participants.

Suite à la demande de Prévol concernant la communication sur l'organisation de stages compétition, l'information sera transmise aux membres du club par mail ou via WhatsApp.

2. Gestion des biplaces

L'activité biplace du club a fait l'objet de discussions lors de ce CD. Les points suivants ont été abordés :

- Mise à jour de la charte de gestion des biplaces :
 - prise en compte de l'évolution des responsabilités que le club souhaite couvrir,
 - clarification des conditions d'utilisation

Une proposition finale sera soumise à validation lors du CD de mars.

- Organisation d'une journée « biplace découverte » réservée aux membres du club souhaitant découvrir les thermiques ou d'autres aspects du vol à deux. La période de réalisation ainsi que le format (demi-journée dédiée ou organisation individuelle entre les participants) restent à définir.

3. Événements réalisés

Le mois de janvier a été dynamique malgré des conditions météo compliquées.

- Séance de pliage de parachutes de secours / galettes :
 - événement réussi avec une douzaine de participants,
 - présence de nouveaux et d'anciens membres,
 - ambiance conviviale très appréciée.
- Proposition de vol à ski depuis la station de Lans :
 - nouveau format,
 - participation limitée, mais retour très positif des personnes présentes.

Une communication sera faite pour valoriser ces deux événements et annoncer les prochains rendez-vous du club.

4. Événements à venir

- Journée de reprise club (nouveau format) :
 - objectif : matinée théorique avec l'accompagnateur club, suivie d'un vol de groupe l'après-midi,
 - Matinée réservée aux pioupious et après midi ouverte à tous les niveaux,
 - Date envisagée : 21 mars, sous réserve de conditions météo favorables (sans date de report).
 - Une communication sera lancée auprès du groupe Pioupiou afin de définir les axes de travail souhaités. Une ouverture sur la construction de la SIGR sera proposée.
 - Le programme détaillé sera communiqué ultérieurement.
- Nuit des Icares :
 - possibilité d'acheter les films projetés lors de la Coupe Icare et de les diffuser librement,
 - le club est favorable à cette initiative et va se positionner pour l'acquisition des films,
 - projection envisagée le 28 mars, en fin d'après-midi, à la salle Saint-Donat,
 - événement couplé avec la journée « entretien des sites »,
 - projection ouverte à tous (non réservée aux seuls membres du club).
- Soirée Rapaces du Vercors :
 - prévue fin mars,
 - objectif : présentation de la faune du Vercors et explication de l'APPB,
 - Le club souhaite s'associer à cet événement en tant qu'acteur local directement concerné.

5. Informations des instances

- Visioconférence du 9 février : présentation des différents statuts de la FFVL.
- Assemblée Générale du CODEVOLI (mi-mars), avec notamment deux sujets majeurs :
 - Speedflying aux Deux Alpes :
 - structuration de l'activité,
 - accidentologie,
 - tensions avec les autres activités locales.

- Budget d'entretien des sites et perspectives de travaux à venir.
- APPB – Falaise Est :
 - Obtention d'une invitation pour assister au premier comité de suivi début mars.
 - Questionner la mise à jour des bulles de quiétudes par rapport à l'applicabilité de l'APPB. En l'état, l'APPB est applicable depuis le 5 janvier, mais les BQ ne sont pas à jour. Dans un mois, période favorable au vol de distance, nos licenciés pourraient être sanctionnés si les données fournies sont erronées.
 - Préparer un message à nos licenciés pour communiquer sur notre suivi actuel de l'APPB, en incluant des informations (fichiers OpenAir par exemple) et rappels essentiels. - CODEVOLI et envoi sur mailing LAURAVL
- Groupe de travail professionnel :
 - réflexion autour de nouveaux formats d'accompagnement des pilotes (visio, débriefing, etc.),
 - étude de la faisabilité d'une offre incluant un suivi par tuteur.

6. Gestion des sites

- Atterrissages à Saint-Martin-en-Vercors :
 - discussion sur la nécessité de disposer de deux atterrissages,
 - vérification des parcelles concernées, l'atterrissage étant composé de plusieurs parcelles.
 - Parcelles actuellement concernées :
 - Rémy Jalifier : parcelles B215 et B217 – 100 € (bail de 10 ans depuis octobre 2016)
 - Michel Morel : parcelle B213 – 160 € (bail de 10 ans depuis octobre 2015)
- Panneaux d'information – Méaudre et Corrençon :
 - une première maquette a été réalisée par un groupe du CD,
 - retour globalement très positif, avec quelques pistes d'amélioration sur des détails,
 - reste à définir :
 - les lieux d'implantation pour garantir la durabilité,
 - les modalités d'installation (autorisations, moyens techniques),
 - objectif : installation lors de la journée « entretien des sites » de fin mars.
- Balise de Côte 2000 :
 - analyse du dysfonctionnement réalisée,
 - un choc est à l'origine de la casse, nécessitant un retour au constructeur pour réparation complète,
 - usure avancée des vis constatée : un remplacement est à prévoir à moyen terme.

7. Autres points

- Compte tenu des emplois du temps chargés des membres du CD en mars, un sondage sera lancé afin d'identifier la date rassemblant le plus de participants.
- Afin d'encourager la participation aux CD ouverts, l'ordre du jour sera partagé via le calendrier ou WhatsApp.

- En s'appuyant sur le tutoriel de gestion des groupes Google du club, la mise à jour de la liste des membres du CD doit être effectuée.
- Aspects administratifs :
 - la déclaration de la composition du CD a été transmise à la préfecture (démarche en cours),
 - l'association *Lans en l'Air* peut prétendre au statut d'association d'intérêt général.

Une association d'intérêt général permet de délivrer des reçus fiscaux.

Le rescrit spécial ou mécénat permet aux responsables d'une association d'interroger l'administration fiscale pour savoir si l'association peut bénéficier du statut d'intérêt général d'organismes recevant des dons, et ainsi obtenir des financements de la part de tiers.

Ainsi, si l'association est un organisme d'intérêt général, l'administration fiscale précisera à ses responsables si l'association est :

- Habilitée à recevoir des dons manuels non soumis aux droits d'enregistrement
- En mesure de délivrer des reçus fiscaux ouvrant droit, pour les donateurs, à une réduction d'impôt.